

YOLANDA DÍAZ PÉREZ.

DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENTE DU GOUVERNEMENT DE L'ESPAGNE
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le dialogue social, un phare pour un monde en mutation

Yolanda Díaz (Fene, 1971) est titulaire d'une maîtrise en droit. Elle a construit sa carrière professionnelle dans le domaine du droit du travail. Après avoir collaboré avec différents cabinets d'avocats, elle a ouvert son propre cabinet à Ferrol, se spécialisant dans la défense des droits des travailleurs et des travailleuses.

Son parcours institutionnel a débuté à la mairie de Ferrol, où elle a été conseillère municipale et adjointe au maire. Éluë députée au Parlement de Galice en 2012, elle siège depuis 2016 au Congrès des députés. En janvier 2020, elle a été nommée ministre du Travail et de l'Économie sociale du Gouvernement de l'Espagne et, depuis juillet 2021, elle exerce également les fonctions de deuxième vice-présidente du Gouvernement.



A placé le dialogue social au cœur de son action gouvernementale, ce qui lui a permis de conclure 30 grands accords entre les organisations syndicales, le patronat et le Gouvernement.

À la tête de la deuxième vice-présidence et du ministère du Travail et de l'Économie sociale, Yolanda Díaz a placé le dialogue social au cœur de son action gouvernementale, ce qui lui a permis de conclure une trentaine de grands accords entre les organisations syndicales, le patronat et le Gouvernement.

Plusieurs transformations majeures ont été impulsées sous son mandat, en particulier : la réforme du marché du travail, qui a réduit le recours aux contrats précaires à des niveaux historiquement bas ; la consolidation du mécanisme de flexibilité et de stabilisation de l'emploi (« mécanisme RED »), un dispositif permanent de protection de l'emploi ; l'adoption de la loi « Rider », un texte pionnier en matière de réglementation du travail sur les plateformes numériques ; ou encore l'alignement des droits des travailleurs et travailleuses domestiques sur ceux des autres personnes salariées afin, notamment, de leur garantir l'accès aux prestations de chômage, une réforme particulièrement importante pour un secteur hautement féminisé.

L'égalité entre les femmes et les hommes a constitué l'un des axes de la gestion de Yolanda Díaz. Elle a impulsé les réglementations en matière d'égalité professionnelle et salariale afin de lutter contre les écarts de rémunération. Elle a également renforcé les plans d'égalité en entreprise et mis en œuvre des mesures visant à garantir l'égalité des chances, la transparence salariale et la non-discrimination à l'embauche. Enfin, elle a œuvré à l'amélioration des conditions de travail des femmes dans des secteurs traditionnellement précarisés, tout en promouvant la coresponsabilité et la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Ces dernières années, le marché du travail espagnol a atteint des niveaux historiques. Les chiffres sont inédits : plus de 22,5 millions de personnes sont aujourd'hui affiliées à la sécurité sociale, et 10,6 millions de femmes sont en emploi. De surcroît, l'augmentation des contrats à durée indéterminée et la réduction des contrats précaires ont significativement amélioré la qualité de l'emploi, les femmes et les jeunes étant les premiers à bénéficier de ces progrès. Ses politiques ont démontré qu'il est possible de mener des réformes du travail qui favorisent le travail décent, renforcent l'économie et stimulent une compétitivité positive susceptible de bénéficier à tous.

En matière de conciliation et de droits au travail, Yolanda Díaz a mis en place de nouveaux congés payés afin de faciliter l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, notamment un congé pour force majeure en cas d'urgences familiales. Elle a également impulsé l'élargissement des droits reconnus aux personnes aidantes et l'adaptation de la réglementation espagnole aux normes européennes de protection sociale.

L'augmentation du salaire minimum interprofessionnel constitue une autre réussite majeure de sa gestion. En 2026, le SMI s'élève à 1 221 euros mensuels sur quatorze mois, contre 736 euros en 2018, soit une hausse de 66 %. Cette revalorisation, qui a particulièrement bénéficié aux femmes, aux jeunes et aux travailleurs et travailleuses les plus modestes, a contribué à réduire les inégalités salariales.

Pendant la pandémie, Yolanda Díaz a piloté la mise en œuvre du dispositif de chômage partiel («ERTE»), qui a protégé 3,6 millions de travailleuses et travailleurs et plus de 500 000 entreprises. Cette expérience constitue aujourd'hui une référence internationale en matière de protection de l'emploi.

À l'échelle internationale, l'Espagne s'est aussi imposée comme un modèle en matière de travail décent, d'égalité des genres et de droits au travail.

L'économie sociale a également bénéficié d'une impulsion majeure. Cet engagement global a conduit l'Espagne à piloter l'adoption des deux premières résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies sur le sujet (en 2023 et 2024), la première recommandation du Conseil de l'UE (2023) et la création du Réseau ibéro-américain pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RIFESS). L'Espagne copréside actuellement le comité de Luxembourg de l'UE sur l'économie sociale et a œuvré à la création du nouveau Groupe d'Amis des Nations unies dans ce domaine.

À l'échelle internationale, l'Espagne s'est aussi imposée comme un modèle en matière de travail décent, d'égalité des genres et de droits au travail grâce à l'action de Yolanda Díaz au sein de l'Union européenne, de l'Organisation internationale du travail (OIT), de l'OCDE, du G20 et des enceintes ibéro-américaines, où elle a porté des initiatives majeures. Sa défense d'un modèle économique fondé sur l'emploi de qualité, l'égalité, l'innovation et une transition écologique et numérique juste a contribué à ériger les politiques du travail espagnoles en référence internationale.